

**DEPARTEMENT
DES LANDES**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES GRANDS LACS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
2020-097a**

Nbre de Conseillers en exercice : 34
Nbre de présents : 28
Nbre de votants : 30
Nbre de procurations : 2
Date de convocation et d'affichage : 16/09/2020
Secrétaire de séance : LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre à 21h30

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au centre administratif de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente

Présents : Mme AUBERT Roselyne, Mme BOUSQUET Marie-Hélène M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DARMAGNAC Frédéric, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, Mme NADAU Marie-Françoise, M. COMET Bernard, Mme GARDON Christine, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme RIGAL Nathalie, M. BRÈTHES Eric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. LABRUYÈRE Christophe donne procuration à Mme RIGAL Nathalie, M. LAINÉ Fabien donne procuration à Mme LARREZET Hélène

Absents : Mme CHAUSSIS Nathalie, M. CRUCHANDEU Paul, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, M. SOULÈS Eric

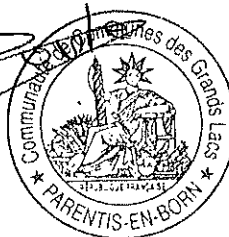
Décision de l'assemblée :

Votants : 30
Pour : 30
Contre :
Abstentions :

Document exécutoire à compter du : 23/09/2020
Transmis en Préfecture le : 07/10/2020
Affiché le : 07/10/2020
à Parentis en Born, le 07/10/2020

La Présidente,

Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-097a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020

Sujet n° 12 : Budget général 2020 – Décision modificative n° 1 – Opérations sous mandat : voies communales à Gastes et rue des Bleuets à Ychoux

Rapporteur : M. DIAZ Manuel

M. le Vice-président en charge des finances indique que les décisions modificatives n° 1 au budget général 2020 ont été examinées en bureau communautaire du 15 septembre 2020 et qu'elles doivent être approuvées en assemblée délibérante, à savoir :

Deux communes ont sollicité la communauté pour réaliser des travaux de voirie en opération sous mandat.

Il s'agit de la commune de Gastes pour des travaux sur les voies communales et la commune d'Ychoux pour la rue des Bleuets.

Comme dans le cadre de l'opération précédente, s'agissant d'opérations sous mandat, c'est la commune concernée qui supporte à l'euro près le montant des dépenses.

De ce fait, il convient d'abonder respectivement les lignes budgétaires de 80 000,00 € et 36 000,00 €.

La décision modificative s'établit comme suit :

section d'investissement					
dépenses			recettes		
4581-458116	Gastes - voies communales	80 000,00 €	4582-458216	Gastes - voies communales	80 000,00 €
4581-458115	Ychoux - rue des Bleuets	36 000,00 €	4582-458215	Ychoux - rue des Bleuets	36 000,00 €
Total		116 000,00 €	Total		116 000,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

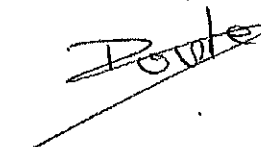
- D'approuver la décision modificative n° 1 – Opération sous-mandat : voies communales à Gastes et rue des Bleuets à Ychoux ; ci-dessus
- D'autoriser la Présidente à signer tous les documents afférents

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 23 septembre 2020

La Présidente,



Françoise DOUSTE



Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20200922-2020-097a-DE
Date de télétransmission : 07/10/2020
Date de réception préfecture : 07/10/2020